

▶ 14 NOVEMBRE 2022

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

Réalité

1773

première occurrence de la notion d'économie sociale

La notion d'économie sociale apparaît pour la première fois sous la plume de l'historien Louis-Gabriel Du Buat-Nançay en 1773, dans un livre intitulé : *Eléments de la politique ou recherche des vrais principes de l'économie sociale*.

Mais cette notion ne connaît de postérité qu'à compter de la publication du *Nouveau traité d'économie sociale* par l'économiste Charles Dunoyer en 1830. Si l'idée d'économie sociale n'est pas encore stabilisée, puisqu'elle se confond avec ici avec la notion d'économie politique, les pratiques qu'elle recouvre aujourd'hui naissent à cette période, bien qu'il soit possible des antécédents et filiations avec d'anciennes activités solidaires menées par les monastères, paroisses, ghildes, confréries ou communes du Moyen-Âge central.

Au cours des années 1840, les travaux de Constantin Pecqueur associent cette notion à l'association et à la solidarité, ceux de François Vidal interrogent le rapport travail/capital. En 1883, Benoit Malon estime que l'économie sociale se confond avec les services publics de l'Etat.

La reconnaissance de l'économie sociale culmine lors de l'Exposition universelle de 1900. Le rapport Gide la définit à travers ses sources (associations, patronage, lois sociales) et ses buts (salaire, services, prévoyance, indépendance économique).

L'économie sociale comme notion sera ensuite progressivement effacée, malgré la poursuite des activités des organisations qui la composent.

La notion d'économie sociale ne reparait que dans les années 1970, réinventée par le sociologue Henri Desroche et réappropriée par le Cnlamca pour désigner l'alliance des coopératives, des mutuelles et des associations.

A la suite d'un long travail conceptuel pour réunir les tenants de l'économie sociale et ceux de l'économie solidaire, la notion d'Economie Sociale et Solidaire est reconnue officiellement par la loi du 31 juillet 2014.

C'est sous la dénomination d'économie sociale que l'Union Européenne décrit ce que recouvre l'ESS en France.



Pour aller plus loin :

- Ces éléments sont extraits d'un livre à paraître de Timothée Duverger
- *L'économie sociale et solidaire - Une histoire de la société civile en France et en Europe de 1968 à nos jours* - Timothée Duverger
- *Le fait associatif dans l'Occident médiéval. De l'émergence des communs à la suprématie des marchés* - Jean-François Draperi